

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **5 septembre 2023** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Annik Chabot
Siège #6 - Catherine Bilodeau

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Roxanne Pelletier, greffière-trésorière adjointe, assiste également à cette séance.

Après vérification du quorum, monsieur le président déclare la séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-09
125

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR :Catherine Bilodeau

APPUYÉ PAR :Annik Chabot

ET RÉSOLU

QUE le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2023-09
126

03.01 - Séance ordinaire du 7 août 2023

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :Vanessa Chouinard

APPUYÉ PAR :Catherine Bilodeau

ET RÉSOLU

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2023-09
127

05.01 - Acceptation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR : Simon Bourgault

APPUYÉ PAR :France Thibodeau

ET RÉSOLU

QUE le conseil autorise le paiement des comptes suivants au montant de 109 842.55 \$

| | |
|----------------------------|---------------------|
| Payable par chèques | 3 371.11 \$ |
| Payable par dépôts directs | 35 203.38 \$ |
| TOTAL | 38 574.49 \$ |

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Vanessa Chouinard. Tous ont apposé leurs initiales.

Un montant de 3 000\$ reste au compte de Construction Rénovation RB inc., un montant de 68 399.44 \$ au compte de Pavages de Beauce ltée et un crédit de 161.38 \$ au compte de SEAO-Constructo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-09
128

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :Catherine Bilodeau

APPUYÉ PAR Vanessa Chouinard

ET RÉSOLU

QUE les comptes du mois d'août 2023 soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

| | |
|------------------------|---------------------|
| Comptes payés | 1 978.32 \$ |
| Salaires nets versés | 17 513.47 \$ |
| Remises de l'employeur | 6 719.18 \$ |
| TOTAL | 26 210.97 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2023-09
129**

05.03 - Adoption des journaux

IL EST PROPOSÉ PAR :Marjolaine Leblanc

APPUYÉ PAR :France Thibodeau

ET RÉSOLU

d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # CORR-08-05 Transfert des intérêts de l'emprunt temporaire au bon compte

Journal général # CORR-08-03 et CORR-08-04 transfert d'un montant inscrit dans les revenus vers subvention à recevoir

Journal général # EJ-07-32 Inscription du financement pour les travaux du 6e rang Ouest et la route du Sault

Journal général # EJ-07-27 à EJ-07-31 Conciliation bancaire de juillet 2023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2023-09
130**

05.04 - Vente de la niveleuse Champion 1982

CONSIDÉRANT QUE nous annulons la résolution numéro 2023-06-94 du 5 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une offre d'achat pour la niveleuse Champion 1982 de la part de 9274-2246 Québec inc., représentée par Monsieur Samuel Gauvin pour un montant de 3 500,00 \$ plus taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'achat est acceptée par les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert;

CONSIDÉRANT QUE le paiement par chèque au montant de 4 024.13 \$ a été reçu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vanessa Chouinard , appuyé par Simon Bourgault d'autoriser monsieur Normand Caron à effectuer la transaction de transfert d'immatriculation au bureau de la SAAQ de Saint-Pamphile. Il est également résolu d'autoriser monsieur Normand Caron à signer les documents nécessaires pour cette transaction.

2023-09
131

05.05 - Annulation solde résiduaire règlement N-214

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adalbert a entièrement réalisé l'objet du règlement no N-214 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 802 800\$;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU'il existe un solde de 352 252\$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire qui peut être utilisé à d'autres fins (MAMH)

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt no N-214 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Il est par conséquent,

PROPOSÉ PAR:Catherine Bilodeau

APPUYÉ PAR: France Thibodeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement no N-214 soit réduit de 1 155 152\$ à 802 800\$;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-09
132

05.06 - Achat Niveleuse Volvo G746B 2004

Considérant que nous n'avons plus de niveleuse pour effectuer le nivelage de nos rangs;

Considérant que les coûts sont élevés pour faire passer la niveleuse par une compagnie indépendante;

Considérant que nous avons la possibilité de faire l'acquisition d'une niveleuse Volvo G746B 2004;

Il est proposé par Catherine Bilodeau, appuyé par Annik Chabot et résolu de faire l'acquisition d'une niveleuse Volvo G746B 2004 au montant de 74 000.00\$ plus les taxes applicables pour faire l'entretien de nos rangs.

Que le montant soit affecté dans le surplus accumulé non affecté de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2023-09
133**

05.07 - Heures d'ouverture du bureau municipal

Proposé par Vanessa Chouinard . appuyé par Simon Bourgault et résolu à l'unanimité de modifier les heures du bureau municipal soient du lundi au jeudi de 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:00 et le vendredi de 8:30 à 12:00 .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2023-09
134**

05.08 - Horaire de travail greffière-trésorière adjointe

Proposé par Catherine Bilodeau , appuyé par Annik Chabot et résolu à l'unanimité de modifier l'horaire de travail de la greffière-trésorière adjointe pour les suivantes : de 8:00 à 12:00 et de 12:30 à 16:00 du lundi au jeudi et le vendredi de 8:00 à 13:00 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2023-09
135**

05.09 - Emprunt fond de roulement- appareils respiratoires

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Adalbert désire acquérir des appareils respiratoires au coût net de 36 241.69\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a présentement un fond de roulement de 50 000.00\$ établi par le règlement N-205;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité approprier un montant de 36 241.69\$ dans le fond de roulement et effectuer le remboursement de celui-ci sur un terme de 5 ans;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR:France Thibodeau

APPUYÉ PAR:Vanessa Chouinard

ET RÉSOLU

d'approprier un montant de 36 241.69\$ du fond de roulement avec le remboursement sur une période de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-09
136

05.10 - Changement de responsable pour les archives

Proposé par Catherine Bilodeau , appuyé par Simon Bourgault et résolu que Marie-Claude Chouinard directrice générale greffière trésorière par intérim soit nommée responsable de l'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels de la Municipalité de Saint-Adalbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-09
137

05.11 - Souper Bénéfice - L'Entraide Pascal-Taché

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu à l'unanimité de prendre 2 cartes pour le souper bénéfice de l'entraide Pascal Taché qui aura lieu le 21 octobre prochain à la VIGIE de Saint-Jean-Port-Joli au montant de 60.00\$ du couvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Le directeur incendie mentionne qu'il y aura une pratique avec les pompiers demain à 18h00. L'invitation est également faite aux conseillers désirant assister aux discussions.

Il sera question des visites de préventions obligatoires dans les résidences des citoyens. Si aucun pompier n'est volontaire pour faire les visites, le directeur incendie pourra former deux civils pour faire les visites de prévention. Nous devons atteindre 20% par année sur 5 ans afin de répondre aux exigences du schéma de couverture de risque.

Il y a eu dernièrement un accident chez CDL. Le propriétaire a demandé à Richard Gauvin si la Municipalité pouvait installer de la signalisation pour indiquer le danger. Richard Gauvin a mentionné au propriétaire que la Municipalité ne pouvait pas faire d'installation puisque c'est au ministère des Transports que cette demande doit être faite. Il lui mentionne par contre qu'il peut faire la demande à la Municipalité pour un appui à sa demande.

2023-09
138

06.02 - Mise à jour du plan de sécurité civile

Considérant le départ de Maggy Mathault pour un congé sans solde d'un an;

Considérant qu'il serait opportun de modifier le plan de mesure de sécurité civile au niveau du responsable au niveau de la coordination en cas d'événements majeurs;

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Annik Chabot et résolu à l'unanimité de nommer Roxanne Pelletier responsable de la coordination et Marie-Claude Chouinard comme substitut lors d'événements majeurs dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Catherine Bilodeau, représentante

Le responsable des travaux publics mentionne qu'un ponceau est à changer sur la route Thériault. Comme nous avons déjà le ponceau en inventaire, les dépenses seront pour la pelle et le gravier. Il viendra rencontrer la directrice générale afin de vérifier le budget disponible pour les travaux.

La conseillère représentante Catherine Bilodeau mentionne que des travaux seront à prévoir au 299, route 204 Ouest pour un ponceau qui a été bouché par des travaux que le propriétaire a effectués. Vu le caractère délicat du dossier, il est demandé à Monsieur Normand Caron de prendre des photographies du ponceau afin de documenter une demande d'information aux avocats sur la meilleure procédure à suivre dans ce dossier.

**2023-09
139**

07.02 - Renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec 2024-2028

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024-2028;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

CONSIDÉRANT QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a

demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une index de 3,5% par année;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que le projet de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompier, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceinture coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en oeuvre le 1er janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

CONSIDÉRANT QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exemptés de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Annik Chabot

APPUYÉ PAR: Marjolaine Leblanc

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité de Saint-Adalbert demande aux gouvernements du Québec et du Canada;

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre

des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députés Mathieu Rivest et Bernard Généreux et à la Fédération canadienne des municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Le conseiller représentant, Simon Bourgault, mentionne que la cueillette des ordures monstres pour Saint-Adalbert sera le 18 septembre prochain.

08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc, représentante

Rien à signaler.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Les dîners causeries reprendront le 19 septembre prochain. Lors du premier dîner, un feuillet sera remis aux participants mentionnant les dates prévues et ils devront nous appeler pour confirmer leur participation. Il sera demandé de communiquer 24h à l'avance en cas d'annulation. Le participant qui n'aura pas averti de son absence, le coût du dîner lui sera chargé lors du prochain dîner.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Annik Chabot, représentante

Une réunion devait se tenir mercredi 6 septembre mais devra être remise à une date ultérieure. Une corvée de ménage est prévue samedi 9 septembre prochain à 8h00 afin de faire le ménage du local de la Politique familiale.

09.03 - Point d'information - ORH de L'Islet, Vanessa Chouinard, représentante

La conseillère représentante Vanessa Chouinard mentionne que le directeur général en poste a quitté ses fonctions. Il est remplacé par Monsieur Daniel Guillemette de Bellechasse. Lors de la réunion des maires à la MRC ce mercredi 6 septembre, il sera question de fusion avec une autre ORH.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentante

La conseillère représentante, Marjolaine Leblanc indique que deux sujets sont présentement discutés. Le remplacement d'un véhicule ainsi que le budget pour l'année 2024.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, Catherine Bilodeau, représentante

Rien à signaler

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Rien à signaler

12.02 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

La conseillère Vanessa Chouinard mentionne que l'activité pizza du 31 août dernier a été un succès. Près de 60 pizzas ont été vendues et un bénéfice de près de 450,00 \$ a été réalisé. Lors de l'activité, plusieurs personnes ont demandé à ce que l'activité soit refaite.

**2023-09
140**

12.03 - Défi vélo Pierre Daigle - 9 septembre 2023

Proposé par, Catherine Bilodeau appuyé par Annik Chabot et résolu à l'unanimité d'établir un lieu de ravitaillement lors du défi Vélo Pierre Daigle qui aura lieu le 9 septembre prochain.

Que la conseillère France Thibodeau sera sur place pour les accueillir avec des collations et des rafraichissements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2023-09
141**

12.04 - Autorisation donnée au Défi Vélo Pierre Daigle de passer dans la municipalité

Considérant que les dirigeants du Défi Vélo Pierre Daigle désirent utiliser la route 204 dans la municipalité de Saint-Adalbert;

Considérant qu'il n'y a pas d'inconvénient à utiliser la route 204 le 9 septembre prochain;

Il est proposé par Catherine Bilodeau , appuyé par Annik Chabot et résolu d'autoriser le Défi Vélo Pierre Daigle à utiliser la route 204 dans la municipalité de Saint-Adalbert pour l'activité du 9 septembre

prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Simon Bourgault, et résolu que cette session régulière soit levée à 20h20.